

ACTES DU COLLOQUE

DROITS DES FEMMES

L'Exemple de l'Azerbaïdjan
Entre l'Orient et l'Occident

ORGANISÉ À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'OCTROI DU DROIT DE VOTE AUX
FEMMES EN AZERBAÏDJAN

7 JUIN 2019, SALLE LAMARTINE, ASSEMBLÉE NATIONALE



Le Groupe d'amitié France-Azerbaïdjan

S O M M A I R E

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

- M. Pierre-Alain Raphan**, Député de l'Essonne, Président du Groupe d'amitié France-Azerbaïdjan de l'Assemblée nationale **p. 3**
- Marie-Pierre Rixain**, Députée de l'Essonne, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée Nationale **p. 4**
- S.E.M. Rahman Mustafayev**, Ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan en France **p. 7**
- Hijran Huseynova**, Présidente du Comité d'Etat pour la Famille, les Droits des Femmes et de l'Enfant de la République d'Azerbaïdjan **p.10**

KEYNOTE : Brève histoire des droits et émancipation des femmes en Azerbaïdjan

- Latifa Aliyeva**, Historienne, Professeure des universités à l'Université d'Etat de Bakou **p.13**

DROITS DES FEMMES : du suffrage universel d'hier aux avancées sociétales d'aujourd'hui

- Sahiba Gafarova**, Députée, Membre de la Délégation azerbaïdjanaise à l'APCE (Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe), membre de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE **p.16**
- Patricia Lalonde**, Députée européenne **p.19**

LA REUSSITE AU FEMININ

Modératrice : **Fawzia Zouari**, écrivaine et journaliste

- Saniye Gülsor Corat**, Directrice de la Division pour l'égalité des genres, Cabinet de la Directrice générale, UNESCO **p.24**
- Jean-Louis Gouraud**, écrivain et journaliste **p.26**
- Charlotte Payen**, Secrétaire Générale, Université franco-azerbaïdjanaise (UFAZ) **p.27**
- Leyla Taghizadé**, Médecin, co-fondatrice du *Social Innovation Lab (Sil.)* **p.31**
- Anne Lauvergeon**, Président Directeur Général d'ALP **p.33**

CONCLUSION

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE



M. Pierre-Alain Raphan

Député de l'Essonne

Président du Groupe d'amitié France-Azerbaïdjan de l'Assemblée nationale

Je vous souhaite la bienvenue dans cette très belle salle Lamartine de l'Assemblée nationale. Je vous remercie toutes et tous d'avoir pris du temps ce matin pour célébrer, autour de ce colloque dédié aux droits des femmes, les cent ans du droit de vote accordé aux femmes en Azerbaïdjan – près de vingt-cinq ans avant la France, ce qui marque une certaine histoire sur laquelle nous reviendrons au cours des discussions.

Ce colloque s'inscrit dans la continuité des relations toujours renforcées entre la France et l'Azerbaïdjan. J'ai l'honneur de présider le groupe d'amitié France-Azerbaïdjan de l'Assemblée nationale, et je remercie Son Excellence M. Rahman Mustafayev, qui redouble d'effort à chaque instant pour nous proposer des événements !

La France et l'Azerbaïdjan ont une histoire commune, qui n'est pas suffisamment connue. Nous nous remémorons régulièrement les soldats qui ont combattu pour la France au cours des deux guerres mondiales, ainsi que les relations étroites que Charles de Gaulle entretenait avec Bakou. Lors de notre

dernière visite dans cette capitale avec le ministre Le Drian, nous avons d'ailleurs pu constater la plaque commémorative en hommage au général de Gaulle. Nous avons alors évoqué ces relations entre la France et l'Azerbaïdjan, qui méritent d'être connues. Ces relations ont même été particulièrement fortes ces derniers temps. Outre la visite de M. Le Drian à Bakou, je voudrais citer celle du Président Aliyev en France l'an dernier, reçu par le Président Macron, ou encore la visite officielle de la Première Vice-Présidente il y a quelques mois. L'année dernière, nous avons également célébré les cent ans de la 1^{ère} République d'Azerbaïdjan. Je suis donc très heureux de vous accueillir aujourd'hui ! Le débat sera à coup sûr riche et intense.

Après avoir salué la présence de M^{me} la ministre Huseynova et M^{me} Ameline, ancienne ministre de la parité et de l'égalité professionnelle en France, qui nous font l'honneur d'être avec nous ce matin, je cède sans tarder la parole à Marie-Pierre Rixain, amie et députée de l'Essonne – l'un des plus beaux départements de France, si je puis plaider pour ma paroisse ! – mais aussi présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale.

Mme Marie-Pierre Rixain

Députée de l'Essonne

Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale

Madame la ministre, monsieur l'ambassadeur, monsieur le président du groupe d'amitié France-Azerbaïdjan, cher Pierre-Alain, chers collègues, mesdames et messieurs, je souhaite vous remercier de me donner l'occasion d'ouvrir ce colloque consacré aux droits des femmes en Azerbaïdjan et, plus largement, à la place des femmes dans l'espace politique en Orient comme en Occident.

Dans la frénésie de l'actualité nationale, nous autres, parlementaires, manquons trop souvent de nous intéresser à l'expérience des autres pays. C'est pourtant l'objet même des différents groupes d'amitié auxquels nous appartenons, qui nous permettent de développer un regard approfondi sur nos pays amis. À ce titre, je tiens à saluer l'engagement de Pierre-Alain Raphan, mon collègue et ami essonnien à la tête du groupe d'amitié France-Azerbaïdjan.

J'ai accepté cette invitation en tant que présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale. En effet, j'ai à cœur de rencontrer et d'échanger avec mes homologues étrangers sur le parcours des femmes dans leur pays. C'est toujours une source de richesse pour nous et notre propre regard sur le droit des femmes dans le monde, en Europe et en France. Cette semaine encore, par exemple, je recevais Mme Mansoura Hamid Nouri, députée tchadienne en séjour d'étude. Celle-ci affirmait avec conviction une identité musulmane moderne, fermement opposée au patriarcat et au poids des traditions sur les femmes. Ces échanges bilatéraux sont profondément féconds et bénéfiques en ce qu'ils nous incitent à interroger nos pratiques et apportent une lumière différente sur des problématiques communes.

Je me réjouis donc de pouvoir affiner ma connaissance de la place des femmes en Azerbaïdjan à l'occasion du centenaire du droit de vote et de l'éligibilité – ne l'oublions pas – des femmes de ce pays.



« Parité », « égalité », « liberté » : voilà des mots que nous employons ici couramment, pour ne pas dire quotidiennement, et qui revêtent un sens profond en ce qu'ils recouvrent des histoires faites de convictions, de combats sociaux et de luttes progressistes. Car malheureusement, les discriminations à l'égard des femmes, dans la sphère privée comme dans la sphère publique, constituent un phénomène universel bien que leurs formes diffèrent selon les pays.

Certes, l'idée qu'une femme ne jouisse pas du droit de vote du fait de son genre apparaît le plus souvent, dans les représentations collectives des sociétés occidentales notamment, comme aberrante car jugée discriminante. Pourtant, ce droit qui nous semble fondamental résulte d'une plus ou moins longue lutte selon les pays, parfois virulente, parfois non. Rappelons-nous aujourd'hui encore que cette lutte n'est toujours pas terminée dans certaines sociétés et que le droit des femmes reste fragile dans d'autres pays. Force est de constater que, même si le droit de vote des femmes est largement répandu à travers le monde, les femmes sont encore trop souvent évincées de l'échiquier politique, quel que soit le régime politique en vigueur – une tendance que la majorité à laquelle nous appartenons s'efforce d'inverser ici en France, mais le chemin est encore long pour que le pouvoir et la décision ne soient plus accaparés par un seul genre.

S'il n'est désormais plus possible de considérer la démocratie comme autre chose qu'une citoyenneté politique pleine et équitable pour toutes et tous, il convient de poursuivre avec vigueur les luttes qui visent à faire des femmes des citoyens au même titre que les hommes. Pour cela, nous devons nous attaquer aux obstacles rencontrés par les femmes lors de leur participation au processus électoral et à leur capacité d'exercer une vraie alternative dans les élections. Ensuite, nous devons voir si des espaces sont créés pour leur permettre d'exprimer leurs préférences politiques ou de se faire entendre. En effet, une participation publique efficace tient à la possibilité d'exprimer des intérêts et de former un mouvement pour les faire avancer. Enfin, nous devons nous assurer que les institutions démocratiques assument leur responsabilité vis-à-vis des femmes et leur permettent d'obtenir réparation quand leurs droits sont bafoués et leurs besoins ignorés. Si ces institutions n'existent pas ou ne fonctionnent pas, le message envoyé aux femmes est que leurs droits de citoyenneté sont plus faibles que ceux des hommes, et que leurs droits à la sécurité, à un salaire juste ou à la propriété sont subordonnés à ceux des hommes.

Nous devons nous rappeler que les démocraties peuvent produire des majorités qui, en fait, au nom d'un processus démocratique, peuvent imposer des restrictions aux droits des femmes. À mon sens, une démocratie qui ne se veut pas féministe ou qui détricote doucement les droits des femmes n'a plus grand-chose de démocratique. Or c'est malheureusement ce que nous observons un peu partout à travers le monde actuellement.

C'est pourquoi je me réjouis que nous nous échangions ensemble ce matin pour placer la question des droits des femmes au cœur de la transition démocratique azerbaïdjanaise. Précurseur pour accorder le droit de vote aux femmes, l'Azerbaïdjan a entamé un véritable processus de modernisation dans la lignée des objectifs fixés par le Conseil de l'Europe. Nos intervenants en parleront bien mieux que moi, mais les réformes législatives intervenues au cours des vingt dernières années n'augurent qu'un chemin bénéfique à l'ensemble de la société.

À l'image de la fameuse statue d'une femme libérée trônant dans les rues de Bakou, je ne peux que nous encourager, Françaises et Français autant

qu'Azerbaïdjanaises et Azerbaïjanais, à ne pas abandonner la conviction féministe aux turpitudes conservatrices qui œuvrent un peu partout dans le monde, et à maintenir une ambition élevée de liberté et d'égalité.

Avant de laisser la parole à M. l'ambassadeur, j'aimerais reprendre les mots d'Ahmed Bey : « L'éducation, la science et la connaissance sont des armes qui manquent aux femmes. Nous devons leur fournir ces armes. »

M. le président Pierre-Alain Raphan

Je vous remercie pour cette très belle introduction !

La parole est à Son Excellence M. Rahman Mustafayev, ambassadeur de la République d'Azerbaïjan en France.



Son Excellence M. Rahman Mustafayev
Ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan en France

Chère Marie-Pierre Rixain, chère madame la ministre Hijran Huseynova, cher Pierre-Alain Raphan, chers députés, chers invités, chers amis, mesdames et messieurs, je suis très honoré d'ouvrir avec vous ce colloque organisé dans le cadre du centenaire de l'octroi du droit de vote aux femmes en Azerbaïdjan. Cet acquis historique de la 1^{ère} République azerbaïdjanaise, dont nous avons célébré le centenaire l'année dernière, ainsi que l'a rappelé Pierre-Alain Raphan, est pour nous une véritable source d'inspiration et de fierté.

Le groupe d'amitié France-Azerbaïdjan a invité aujourd'hui des femmes de différents secteurs : politique, éducation, formation, affaires, etc. Mon objectif, durant cette brève allocution d'introduction, vise à montrer dans quel contexte national et conceptuel est née cette idée d'égalité dans mon pays.

En 1918, après la chute de l'Empire russe, l'Azerbaïdjan est devenu la première République parlementaire laïque de l'Orient musulman. Sa politique intérieure s'est inspirée des principes progressistes du début du XX^e siècle : la liberté et l'égalité de tous devant la loi. C'est sur cette base que la jeune République azerbaïdjanaise a introduit, le 21 juillet 1919, le principe de l'égalité des genres dans le règlement électoral, lequel consacrait les mêmes droits électoraux pour tous les citoyens du pays à partir de l'âge de vingt ans, sans distinction de sexe, de langue ou d'origine ethnique. Je précise ici qu'à l'époque, ce principe de l'égalité des genres dans le système électoral ne s'appliquait que dans quelques-uns des pays européens les plus évolués – sans parler, à plus forte raison, des pays musulmans. À titre d'exemple, la Grande-Bretagne n'a légalisé la participation des femmes aux élections que le 14 décembre 1918, soit sept mois seulement avant la République azerbaïdjanaise. En outre, ce droit n'a été accordé qu'aux femmes âgées d'au moins trente ans.

En fait, le principe de l'égalité électorale a été placé au cœur du programme démocratique des leaders du mouvement national avant même la proclamation de la 1^{ère} République, aussitôt après la révolution russe de février 1917. Ainsi, une résolution sur la question des femmes a été adoptée lors du 1^{er} Congrès musulman pan-caucasien, qui s'est tenu du 15 au 20 avril 1917 à Bakou. Cette résolution affirmait la nécessité de «placer les Azerbaïdjanaises sur un pied d'égalité avec les hommes en matière de droits politiques et civiques». Il convient de noter que deux femmes azerbaïdjanaises avaient participé aux travaux de ce congrès et que, pour la première fois dans l'histoire de l'Empire russe, une femme musulmane était intervenue publiquement sur la scène politique.

Cette décision d'introduire de l'égalité n'était donc pas occasionnelle ou accidentelle : elle faisait partie intégrante du programme réformiste des dirigeants de la jeune République, qui étaient influencés par des idées européennes progressistes du début du XX^e siècle et qui ont su combiner leur attachement aux principes démocratiques libéraux avancés avec les traditions nationales.

Par ailleurs, un point particulier du règlement électoral revêtait une importance capitale : l'interdiction faite aux ecclésiastiques de mener de la propagande électorale dans les lieux de culte. Défendant au Parlement ce principe contre les attaques des représentants du parti pro-islamiste, Mémméd Emin Résulzadé, coauteur du règlement, a déclaré : « L'État que nous créons sur de nouvelles bases n'est pas théocratique, mais démocratique. La religion et la



mosquée doivent garder leur sacralité à l’abri de la politique. » Cette règle juridique a fait de la République azerbaïdjanaise la première République laïque de l’Orient musulman, fondée sur la séparation de la religion et de l’Etat.

C’est sur cette base de laïcité et de modernité qu’a été bâtie l’idéologie de la République azerbaïdjanaise. Cette idée de modernité a été symbolisée non seulement dans l’idéologie, les concepts, les lois et les documents officiels, mais aussi dans les couleurs du drapeau national de l’Azerbaïdjan, adopté le 9 novembre 1918 et qui restent à ce jour l’emblème de notre République : le vert et le bleu, symboles de l’appartenance religieuse et ethnique ; le rouge, couleur de la modernité et de l’attachement aux valeurs et aux idéaux européens.

Chers amis, il faut reconnaître que, pour les Azerbaïdjanais, le chemin vers un régime libéral et démocratique n’était pas aisé. Et pour cause : contrairement à leurs voisins chrétiens qu’étaient les Géorgiens et les Arméniens, les Azerbaïdjanais étaient, en tant que musulmans de l’Empire russe, privés d’un libre accès aux organes du pouvoir et à l’activité économique, à l’organisation de l’instruction publique, à la création d’une presse nationale ainsi qu’au service dans l’armée. Il en allait exactement de même pour les juifs de l’Empire russe.

Ainsi, les possibilités politiques, sociales et économiques des Azerbaïdjanais étaient très réduites. Pourtant, les leaders de la 1^{ère} République sont parvenus à former un système libéral, démocratique et parlementaire, et à mettre en œuvre plusieurs réformes de fond dans tous les domaines. Pour citer cet exemple, la composition du premier Parlement, qui s’est ouvert le 7 décembre 1918, reflétait la maturité politique de ces leaders. En effet, les onze groupes parlementaires représentaient non seulement tous les partis politiques du pays, mais aussi les principales minorités ethniques peuplant le territoire de l’Azerbaïdjan, avec notamment le groupe parlementaire de la société russe, deux groupes arméniens ou encore les députés des communautés juive, allemande, géorgienne, polonaise et ukrainienne. Et ces représentants des minorités ethniques ne faisaient pas seulement de la figuration ! Ainsi, le deuxième gouvernement de la République, formé en décembre 1918, comptait trois ministres d’origine russe et un ministre d’origine juive. Les cinq cabinets de la République étaient des coalitions. Le président du Parlement et le premier chef du Gouvernement n’appartenaient à aucun parti.

Quant à la liberté de la presse, elle était pleine et entière. L’on voyait paraître des dizaines des journaux et revues édités par différents partis et minorités nationales dans leurs propres langues. Il suffisait, pour ouvrir un organe de presse, d’en informer l’inspecteur général à la presse, l’autorisation préalable ayant été remplacée par une simple déclaration. En outre, une publication ne pouvait faire l’objet de poursuites judiciaires que sur décision du tribunal.

L’instruction gratuite est également devenue accessible à tous. L’Université nationale a été ouverte le 1^{er} septembre 1919. Ses trois facultés ont accueilli plus de 1 000 étudiants en 1919 et 1920, et une centaine d’Azerbaïdjanais sont allés étudier dans les meilleures universités européennes.

Tous ces acquis et réformes témoignent du caractère profondément démocratique du régime politique du pays. Ils nous font penser au fameux programme de Belleville prononcé par Léon Gambetta en 1869, dans lequel il demandait l’application du suffrage universel, la liberté de réunion et de presse, la séparation des Églises et de l’Etat ainsi que l’instruction primaire laïque, et qui a constitué plus tard, sous la III^e République, la base idéologique du projet républicain



français. Bien que la France n'ait accordé le droit de vote aux femmes que vingt-cinq ans après l'Azerbaïdjan, les réformes et l'expérience françaises ont largement inspiré notre jeune République. Le lien conceptuel entre les réformes françaises et azerbaïdjanaises est clair et évident. Il a été même confirmé par le chef de la mission militaire française dans la région du Caucase du Sud, dans un télégramme adressé à Paris le 25 décembre 1919 : « La France a une situation très privilégiée en Azerbaïdjan. Les hommes qui gouvernent actuellement cette République ont été élevés dans les écoles russes à l'époque où l'alliance franco-russe se développait. Depuis, ils ont vécu sous l'influence de la politique russe, basée sur cette alliance. D'autre part, nous sommes, pour ces jeunes hommes d'État, la France vers laquelle se tournent toujours les yeux de ceux qui ont besoin d'un appui pour conquérir leur indépendance. »

Chers amis, la 1^{ère} République, par le seul fait de son existence et par son fonctionnement, a démontré la possibilité de faire la synthèse entre modernité et traditions et de créer un système parlementaire dans une société musulmane traditionnelle, associant harmonieusement démocratie et islam dans le cadre d'un État laïque. C'est une leçon d'histoire qui nous a été donnée au début du XX^e siècle et qui reste à méditer aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite un bon colloque et de riches débats !

M. le président Pierre-Alain Raphan

Je vous remercie pour l'angle de vue que vous nous avez apporté en retracant l'histoire des relations entre la France et l'Azerbaïdjan.

La parole est à Mme la ministre Huseynova, présidente du Comité d'État pour la famille, les droits des femmes et de l'enfant de la République d'Azerbaïdjan.



Mme Hijan Huseynova

Présidente du Comité d'État pour la famille, les droits des femmes et de l'enfant
de la République d'Azerbaïdjan

Je suis très heureuse de pouvoir vous rencontrer ici, à Paris. Notre coopération est établie de longue date et les bonnes relations que nous avons tissées avec les femmes et les hommes politiques français nous réjouissent.

Ma tâche ce matin n'est pas aisée puisqu'il m'a été demandé de vous relater cent ans d'histoire en une dizaine de minutes ! Heureusement, M. l'ambassadeur en a déjà tracé les grandes lignes et d'autres orateurs reviendront sur certains points.

C'est un honneur pour moi de prononcer une intervention devant vous, à l'Assemblée nationale. Le sujet dont nous traiterons est pleinement d'actualité et constitue une véritable préoccupation dans les sociétés modernes. À l'instar de l'Azerbaïdjan, la France accorde une grande attention à la question des femmes. C'est la raison pour laquelle votre groupe d'amitié a organisé ce colloque.

Par ailleurs, permettez-moi d'exprimer mes regrets pour l'incendie qui s'est produit dans la cathédrale Notre-Dame, l'une des perles culturelles du monde. Je puis vous assurer que tous les citoyens azerbaïdjanais étaient avec vous en pensée ce jour-là et partageaient votre chagrin. Nous espérons que ce monument français, qui appartient au patrimoine culturel mondial sera restauré et sera rendu à l'humanité aussi rapidement que possible.

M. l'ambassadeur a évoqué l'histoire des droits des femmes en Azerbaïdjan. Je tiens à préciser que cette histoire a débuté dès 1901, avec l'ouverture de la première école de filles dans un pays de l'Orient musulman. Cette avancée s'est expliquée par la prise de conscience de l'importance du rôle des mères dans le développement de la société, donc de l'éducation et l'instruction des filles et des femmes. Même si notre 1^{ère} République n'a vécu que peu de temps, ce mouvement s'est poursuivi durant toute l'époque soviétique et les femmes étaient présentes dans tous les domaines, y compris politique et juridique. Le nombre de femmes actives a d'ailleurs augmenté dans les années 1918-1920, pour pratiquement atteindre celui des hommes en activité. Des réelles opportunités ont été offertes aux femmes de l'époque.

Qu'en est-il aujourd'hui, après le rétablissement de notre indépendance dans les années 1990 ?

Les femmes azerbaïdjanaises ne sont absentes d'aucun domaine, même si le chemin de l'avancée des droits des femmes et de l'égalité des sexes n'a pas été facile. Notre pays a été confronté à d'importantes difficultés. L'effondrement du régime totalitaire et l'agression armée par un pays voisin, notamment, ont eu des répercussions sur la vie des femmes. Près d'1 million de citoyens sont devenus réfugiés ou déplacés, dont plus de 400 000 femmes. Des milliers d'Azerbaïdjanaises ont également été tuées et blessées lors de ce conflit. Aujourd'hui, nous dénombrons officiellement 288 disparues et 88 captives et otages. Leur destin nous préoccupe au premier chef. Sans compter que des civils continuent à perdre la vie malgré le cessez-le-feu et les résolutions adoptées par les organisations internationales. Quatorze enfants ont encore été tués et vingt autres ont été blessés ; le plus jeune d'entre eux était un bébé âgé de huit mois. Les femmes qui vivent près de la ligne de contact subissent de fortes contraintes psychologiques et souffrent, ainsi que leurs enfants, de graves problèmes de santé.

En tout état de cause, l'octroi de droits aux femmes par un État qui venait de rétablir son indépendance a toujours été une priorité. C'est ainsi qu'a été institué, en 1998, le Comité d'État pour les Droits des Femmes, dans la continuité de la conférence de Pékin de 1995 consacrée aux droits des femmes. L'Azerbaïdjan était alors le premier pays de la Communauté des États Indépendants (CEI) à créer une telle instance. Puis, alors qu'il est apparu que ces questions exigeaient une approche globale, le Comité d'État pour la Famille, les Droits des Femmes et de l'Enfant a été créé en 2006 par décret du Président Ilham Aliyev. Cette même année a été adoptée une loi sur l'égalité des sexes, suivie d'amendements au sein du Code de la famille, relevant notamment à dix-huit ans l'âge du mariage des filles, et d'une loi sur la prévention de la violence domestique.

Qui plus est, notre pays coopère étroitement avec les organisations internationales. L'Azerbaïdjan est d'ailleurs régulièrement signataire de documents internationaux ; il a signé, en particulier, la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Par ailleurs, dans le cadre de notre coopération bilatérale, un accord administratif de coopération entre, d'une part, le Comité d'État pour la Famille, les Droits des Femmes et de l'Enfant, et, de l'autre, le ministère français du Travail, de la Protection Sociale et du Logement, a été signé en 2007. Nous avons également signé, en 2014, un mémorandum d'entente sur la coopération bilatérale entre ce même Comité d'État et le ministère des droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports de la République française.

En outre, un projet de jumelage a été lancé en 2011 entre le Comité d'État pour la Famille, les Droits des Femmes et de l'Enfant et la République française. La direction générale de la cohésion sociale du ministère français de la solidarité, ainsi que l'agence de coopération internationale du ministère du Travail et de l'Emploi, ont été des partenaires actifs du projet, lequel s'est déroulé entre juillet 2011 et mai 2013. Une expertise de la législation de la République d'Azerbaïdjan en matière de genre a été effectuée dans le cadre de ce projet, et des visites réciproques ont été organisées dans le cadre de la coopération. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement français d'avoir renforcé la mise en œuvre de notre cadre législatif en tant que partenaire à part entière du projet commun.

Nous souhaitons poursuivre et élargir cette coopération. Nous organisons régulièrement de grandes conférences internationales. Des représentants français y sont les bienvenus !

Par ailleurs, quand nous avons commencé notre action, seules quatre associations œuvraient dans le domaine des droits des femmes. Aujourd'hui, elles sont 200 ! Je ne doute pas qu'elles trouveront des partenaires dans d'autres pays, notamment en France. Elles sont une grande aide, notamment en assurant le trait d'union entre notre Comité et les femmes qui vivent en zone rurale. Notre objectif est d'accroître le potentiel des femmes et de garantir leur indépendance économique. Aussi avons-nous dispensé une vaste formation, au terme de laquelle le nombre de femmes entrepreneures a significativement augmenté puisque leur part est passée de 17 % en 2012 à plus de 30 % au début de 2019. Or il apparaît que chaque femme qui crée son entreprise fait travailler en moyenne cinq à dix autres femmes.

Qui plus est, sur 125 députés, 20 sont des femmes et la représentation des femmes dans les municipalités est passée de 4 à 35 %. Aujourd'hui, dans chaque région, le dirigeant exécutif ou son adjoint est une femme. Le nombre de



vice-ministres femmes est passé de trois à cinq. Et la part des magistrats est passée de 13 à 15 %.

L'Azerbaïdjan s'implique également activement dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes, notamment les violences domestiques, véritable fléau mondial. Éliminer toutes les formes de violence et sensibiliser davantage les femmes à leurs droits figurent parmi les priorités du Gouvernement. Des groupes de suivi, relevant des pouvoirs exécutifs locaux ont été constitués dans chaque région, chargés de conduire une étude approfondie à l'échelle du pays afin de pouvoir lutter efficacement contre ce problème. Nous avons également créé une base de données sur les violences domestiques, qui a déjà renforcé notre capacité à prendre des mesures préventives.

En définitive, il est un fait admis dans le monde entier qu'il est impossible de parler de progrès – dans un pays, une région, un village ou une famille – si le point de vue, les souhaits et les conseils des femmes sont ignorés. Les analystes internationaux confirment que, si les femmes représentent plus de 20 % des effectifs dans les structures politiques, le développement social mais aussi en matière d'éducation et de santé connaît un véritable tournant. N'oublions pas que les femmes représentent 50 % de la population mondiale !

Si les femmes n'ont pas la possibilité de réaliser leur potentiel, le monde ne pourra pas atteindre pleinement ses objectifs pour le développement durable. La prospérité est dans nos mains, dans les mains des femmes. Si nous le voulons, nous pourrons être utiles pour notre famille et pour la communauté tout entière.

Pour bien connaître notre pays, il faut que vous y veniez ! Vous y rencontrerez des femmes très actives – mais aussi des hommes tout aussi actifs.

Je vous remercie de votre attention.

M. le président Pierre-Alain Raphan

Merci beaucoup, madame la ministre, pour votre très belle intervention. Tout le monde a compris que l'invitation est lancée pour découvrir votre magnifique pays !

La parole est à Mme Latifa Aliyeva, professeur des universités à l'Université d'État de Bakou.

KEYNOTE

Brève histoire des droits et émancipations des femmes en Azerbaïdjan

Mme Latifa Aliyeva

Historienne

Professeure des universités à l'Université d'État de Bakou

Situé aux confins des civilisations orientales et occidentales, l'Azerbaïdjan est un État unique en son genre et les Azerbaïdjanais forment une nation très particulière. Et pour cause, au cours de son histoire, notre peuple s'est inspiré des particularités et des cultures d'Orient et d'Occident, mais son développement s'est fait selon des caractéristiques qui lui étaient propres – en particulier concernant la question des femmes. Ce faisant, l'Azerbaïdjan s'est distingué de nombreux autres pays musulmans. La question de l'octroi du droit de vote aux femmes, dont nous traitons aujourd'hui, n'en est qu'une illustration parmi d'autres.

Le peuple azerbaïdjanais se caractérise également par sa grande tolérance vis-à-vis des autres peuples, groupes ethniques et religions.

Le 28 mai 1918, la 1^{ère} République démocratique d'Azerbaïdjan a émergé dans l'Orient musulman. Cet État a été reconnu internationalement lors de la Conférence de la Paix de Paris, le 11 janvier 1920. Le régime politique de ce jeune État azerbaïdjanais pouvait être qualifié de « démocratie de forme plébiscitaire », conformément au concept inventé par le philosophe et sociologue Max Weber. Le fondateur et chef du parti au pouvoir, Mémméd Emin Résulzadé, n'occupait pas de poste dans le Gouvernement. Il n'était, comme moi, qu'un enseignant de l'Université d'État de Bakou.

Les réformes menées par cette République au début du XX^e siècle ont constitué une base pour le changement démocratique en Orient et en Asie, ainsi que pour certains pays européens, notamment en ce qui concerne les droits des femmes. Il convient de préciser, à cet égard, que la nation azerbaïdjanaise honore historiquement la femme, l'identifiant à la fois à la mère et à la Patrie. La tolérance que j'évoquais tout à l'heure est d'ailleurs inculquée aux enfants par les mères.

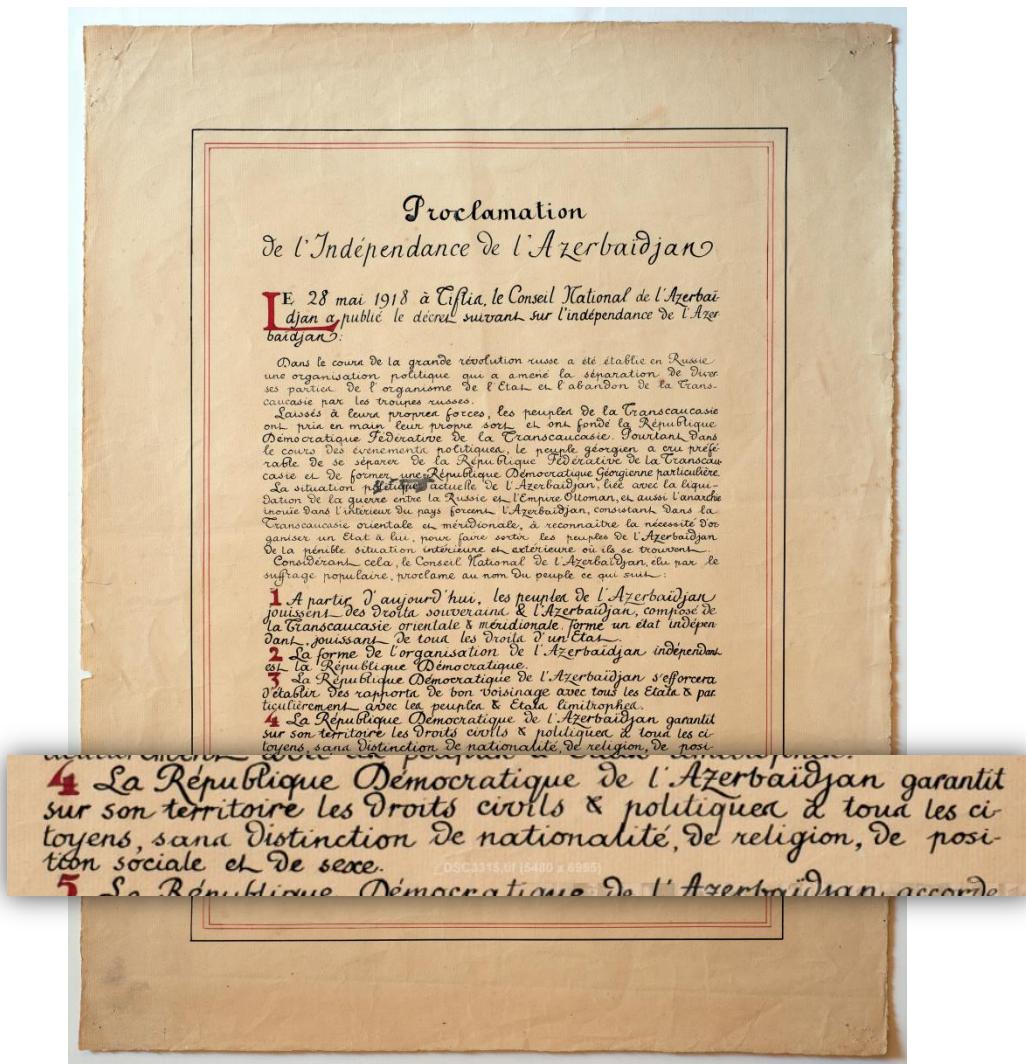
Dans le programme de modernisation de la République d'Azerbaïdjan, la question de l'émancipation des femmes tenait une bonne place. Les hommes politiques qui ont joué un rôle important à cette époque – Mémméd Emin Résulzadé, Fatalihan Khoyski, Nasib Bey Usubbeyli, Ahmed Bey Agaoglu, Alimerdan Bey Toptchoubachov et d'autres – étaient partisans de l'émancipation des femmes. Leurs points de vue sur cette question sont reflétés dans divers articles et travaux. Je décris également largement leurs idées dans mes livres et monographies.

Dès 1907, avant même l'institution de la première République, lorsque l'Azerbaïdjan se trouvait encore dans l'Empire russe, le député azerbaïdjanais Khalil Bey Khasmammadov avait proposé lors d'une réunion de la Douma d'octroyer le droit de vote aux femmes. Mais les Russes avaient rejeté cette proposition.

Ensuite, le Conseil national s'est fixé pour objectif la reconstruction globale du système politique du pays, sur la base des principes démocratiques énoncés dans la Déclaration d'indépendance du 28 mai 1918 exposant le programme de la République. L'un de ces principes était l'octroi aux femmes de droits égaux à ceux



des hommes. En l'occurrence, l'article 4 de la Déclaration d'indépendance garantit l'égalité des droits à tous les citoyens d'Azerbaïdjan, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leurs croyances religieuses, de leurs origines sociales et de leur sexe. L'État a ainsi officiellement institué l'égalité des droits des femmes azerbaïdjanaises avec les hommes, tandis que nos voisines les plus proches, les Turques et les Iraniennes, n'ont respectivement reçu le droit de vote qu'en 1934 et en 1963.



Pendant longtemps l'historiographie soviétique a répandu l'idée que c'est au cours de l'ère soviétique que les femmes azerbaïdjanaises ont acquis la liberté, l'égalité des droits avec les hommes et le droit de vote. Mais les documents d'archive, dont l'accès était interdit à l'époque et jusqu'à l'effondrement de l'URSS, prouvent que c'est bien la 1^{ère} République d'Azerbaïdjan qui a accordé ces droits aux femmes pour la première fois dans l'histoire. Il est également intéressant d'observer qu'en Azerbaïdjan, à l'inverse des pays européens et des États-Unis, les femmes n'ont pas eu à se battre pour leurs droits. Et pour cause, elles n'en ont pas eu besoin : ces droits leur ont été accordés d'emblée par le Gouvernement. Les leaders progressistes menaient déjà une lutte pour les droits des femmes et, quand ils sont arrivés au pouvoir, ils ont résolu cette question au plus haut niveau politique. En revanche, dans tous les pays européens, le droit de vote des femmes a été acquis de haute lutte. Les Britanniques ont ainsi maintes fois échangé sur ce thème au cours de débats à Londres, mais le droit de vote n'a été accordé aux femmes qu'en

1928¹. Il en a été de même dans d'autres pays, y compris en France, où Olympe de Gouges avait été la première à évoquer la question des droits des femmes. Les Françaises n'ont acquis le droit de vote qu'en 1944.

Pour autant, n'allez pas croire qu'en Azerbaïdjan, les femmes étaient passives ou inactives ! Pas du tout. Un important mouvement féministe était à l'œuvre. C'est ainsi que furent fondés la Société de défense des femmes en 1902, la Société de promotion de l'éducation professionnelle des femmes en 1904 ou encore un cercle des femmes en 1905, créé par Shefiga Khanim Yusifbeyli avec les slogans suivants : « À bas le voile ! », « À bas ces couvertures absurdes ! » ou encore « Plus de lumière et de liberté ! » Une société de bienfaisance créée à Tbilissi en 1906 par des femmes azerbaïdjanaises instruites œuvrait également très activement. Je rappelle, à cet égard, qu'il existait déjà des écoles ouvertes aux filles au milieu du XIX^e siècle. Puis, en 1911, Bakou publie le premier journal féminin d'Azerbaïdjan, *Ishiq*, ce qui signifie « lumière ». Sa rédactrice en chef du journal était Khadija Khanim Alibayova. Des femmes y publient qu'elles ne doivent pas se taire, afin de ne pas perdre les droits et les pouvoirs qu'elles ont reçus. Il convient également de noter que les femmes de la nation azerbaïdjanaise, multiethnique et multiconfessionnelle, ont pu acquérir une riche expérience au sein d'organisations publiques au début du XX^e siècle. Le temps me manque pour les citer en détail, mais les faits liés à l'activisme des femmes azerbaïdjanaises sont nombreux. S'il vous intéresse de creuser davantage le sujet, n'hésitez pas à vous procurer nos ouvrages.

En définitive, l'une des plus grandes réalisations de la République d'Azerbaïdjan aura été la reconnaissance de l'indépendance de la femme azerbaïdjanaise, l'élévation de sa dignité personnelle, ainsi que l'émergence de sa conscience civique et du sentiment de sa conscience nationale.

M. le président Pierre-Alain Raphan

Un grand merci pour votre intervention !

Avant de faire une courte pause, je vous propose de tenir une table ronde un peu plus politique avec Mme Sahiba Gafarova, députée azerbaïdjanaise, membre de la commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et Mme Patricia Lalonde, députée européenne sortante.

¹ N.D.L.R. : Au Royaume-Uni, le *Representation of the People Act* de 1918 accorde un droit de vote censitaire aux femmes de plus de 30 ans payant l'impôt sur la propriété. L'égalité avec les hommes n'est instaurée qu'en 1928, lorsque les femmes sont autorisées à voter dès l'âge de 21 ans.

PREMIÈRE TABLE RONDE

Droits des femmes : du suffrage universel d'hier aux avancées sociétales d'aujourd'hui

-
- **Mme Sahiba Gafarova**, députée au Milli Majlis de la République d'Azerbaïdjan, membre de la commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
 - **Mme Patricia Lalonde**, députée européenne

Mme Sahiba Gafarova

Bonjour à tous. C'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'exprimer devant une assemblée si prestigieuse.

Je m'inscris tout à fait dans ce qu'ont dit les éminents orateurs qui m'ont précédée à propos des droits des femmes et de l'égalité hommes-femmes en Azerbaïdjan. Pour diverses raisons historiques, l'Azerbaïdjan possède à cet égard un statut particulier : c'est le premier pays musulman à avoir accordé aux femmes les mêmes droits politiques que les hommes, parfois même avant certains pays occidentaux. Nous en sommes très fiers.

L'égalité des sexes est aujourd'hui un droit humain fondamental, consacré par de nombreux accords internationaux. En droit international, les femmes sont considérées comme des sujets à part entière et bénéficient de garanties étendues qui leur permettent en théorie d'exercer leurs droits. Mais, en l'absence d'une réelle égalité des chances, ces droits, bien que souvent réaffirmés, ne sont pas toujours concrètement appliqués. Pour que les femmes puissent réellement les exercer, il conviendrait de les étendre.

Lorsqu'il a recouvré son indépendance après la chute de l'URSS, l'Azerbaïdjan a proclamé l'égalité entre les sexes et fait de l'évolution des droits des femmes une priorité. Des réformes décisives pour l'amélioration de la condition féminine ont été mises en place et le pays a signé presque toutes les conventions internationales sur la protection des droits des femmes.

En tant que membre du Parlement azerbaïdjanais, j'aimerais rappeler quelques aspects du cadre légal dans lequel s'inscrit la politique pour l'égalité des sexes en Azerbaïdjan et vous présenter certains des résultats que nous avons obtenus dans ce domaine.

L'une des premières étapes fut l'institution, en 1998, du Comité d'État pour les Droits des Femmes de la République d'Azerbaïdjan, par décret du président de la République. Puis, en mars 2000, celui-ci a signé le décret intitulé « Mise en place de la politique nationale pour l'égalité entre les sexes en République d'Azerbaïdjan », qui garantit la représentation paritaire des hommes et des femmes dans toutes les structures de l'État.

Autre étape importante, l'adoption de la loi sur les garanties en matière d'égalité des sexes, promulguée en décembre 2006. L'objectif premier de ce texte

est de garantir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les milieux politiques, économiques, sociaux, culturels et dans tous les domaines de la vie publique, ainsi que l'élimination de toute forme de discrimination fondée sur le genre.

La loi de prévention de la violence domestique, adoptée en 2010, est elle aussi un texte essentiel. Elle définit et encadre les actions de prévention de la violence domestique et de ses conséquences juridiques, médicales et sociales. Cette loi vise également à apporter une assistance juridique et une protection sociale aux victimes de violence familiale et à éradiquer les causes de ce fléau.

Comme l'a précédemment observé la présidente du Comité d'État pour la famille, les droits des femmes et de l'enfant, les Azerbaïjanaises sont actives dans tous les domaines de la vie publique – au point d'être parfois majoritaires dans certains organismes. J'ajouterais simplement que l'Azerbaïdjan a beaucoup progressé en matière de représentativité des femmes au Parlement : de 2005 à 2015, leur part est en effet passée de 11 à 17 %.

Nous sommes très fiers, par ailleurs, de la nomination de l'ancienne députée azerbaïdjanaise, présidente du groupe d'amitié France-Azerbaïdjan, Mme Mehriban Aliyeva, à la vice-présidence du pays. Son nom est associé à de nombreuses initiatives sportives et culturelles internationales de premier plan et son engagement en faveur du bien-être des citoyens de notre pays est de notoriété publique.

En outre, l'un des porte-parole de l'Assemblée est une femme et plusieurs présidences et sièges de commissions parlementaires ont été confiés à des femmes. Enfin, des femmes parlementaires représentent notre pays au sein de différentes organisations régionales et internationales.

Par ailleurs, en tant cette fois que membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe – APCE –, j'aimerais revenir brièvement sur les relations entre l'Azerbaïdjan et cette institution. Depuis son adhésion, le 25 janvier 2001, l'Azerbaïdjan coopère activement avec l'ensemble des organes de gouvernance du Conseil : le Comité des ministres, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, les services de la Commissaire aux droits de l'homme, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, etc.

À l'APCE, l'Azerbaïdjan est représenté par une délégation de douze parlementaires, dont six titulaires – des femmes pour la moitié six suppléants. Tous participent activement aux travaux de l'Assemblée, à la fois dans le cadre des sessions plénières et des commissions et à l'occasion de l'élaboration des rapports de commissions. Les parlementaires azerbaïdjanaises occupent qui plus est plusieurs postes à responsabilité au sein de l'Assemblée. Rappelons également que l'année de l'adhésion du pays au Conseil de l'Europe, différentes manifestations avaient été organisées à Bakou, comme des rencontres, des conférences ou encore des séminaires.

Toutefois, au-delà de ces succès, nous sommes encore confrontées à un certain nombre de difficultés. Nous savons, naturellement, que la situation est loin d'être idéale en matière de parité. Il existe plusieurs raisons à cela. La première est liée à la persistance de stéréotypes traditionnels sur le rôle des femmes dans la société, trop souvent limité à la sphère familiale. Un tel constat nous invite à revoir notre stratégie nationale en faveur de l'égalité des sexes. Une autre cause majeure de déséquilibre est l'agression armée de l'Arménie et l'occupation partielle de

l'Azerbaïdjan, qui entravent le développement économique et politique du pays de même que l'implication des femmes dans la vie politique.

Comme vous le savez, le conflit armé qui a éclaté en 1992 a entraîné l'occupation d'environ 20 % de notre territoire national, ainsi que des combats à grande échelle et des déplacements massifs de populations. Plusieurs milliers de personnes – dont des femmes et des enfants – ont été tuées ou contraintes de quitter leur terre natale et leurs foyers.

On dénombre au total 1 million de personnes réfugiées ou déplacées en Azerbaïdjan. La guerre et les déplacements forcés ont pesé de manière disproportionnée sur les femmes. Outre les victimes directes, elles sont nombreuses en effet à avoir subi de plein fouet les conséquences économiques et sociales du conflit, ainsi que différentes formes de violence. Bien des années plus tard, toutes ne sont pas parvenues à se réintégrer dans la société. Les femmes réfugiées et déplacées ont ainsi dû surmonter les traumatismes physiques et psychologiques provoqués par les différentes formes de violence qui les ont touchées.

Un autre problème se pose également à plus long terme : celui de la protection des femmes durant les conflits armés. Les nombreuses femmes des populations rurales qui vivent dans les zones de combat sont continuellement victimes d'attaques aveugles, y compris après la signature d'un cessez-le-feu. Leur vie est menacée alors qu'elles sont chez elles, qu'elles travaillent dans leur jardin ou qu'elles sont invitées à un mariage, pour ne citer que quelques exemples. Ces femmes vivent comme des réfugiées dans leur propre pays et cela ne changera pas tant que leur droit à rentrer chez elles et à vivre dignement n'est pas garanti.

Chers amis, j'aimerais enfin partager avec vous quelques considérations sur l'évolution des droits des femmes en Azerbaïdjan au regard de la situation de ses voisins européens. Je suis convaincue en effet que cette évolution constitue un bon indicateur du niveau de démocratie d'un pays. Dans les pays issus de l'ancien bloc soviétique, le sujet représente un enjeu majeur.

L'Azerbaïdjan, comme la Géorgie et l'Arménie, se situe dans le Caucase Sud. Dominé tour à tour par l'Empire ottoman, l'Empire russe puis le régime soviétique, c'est aujourd'hui un pays totalement indépendant. Notre pays est le plus développé et le plus riche de la région du Caucase Sud. Il est également celui qui respecte le mieux les politiques européennes en matière d'énergie. Enfin, l'Azerbaïdjan est le seul pays à majorité musulmane de cette région et, plus largement, de tous les pays du volet oriental de la politique européenne de voisinage – PEV – de l'Union européenne.

Contrairement aux autres pays musulmans de la PEV, confrontés à de graves problèmes, l'Azerbaïdjan est un pays stable. Nous nous efforçons d'utiliser nos ressources pétrolières et gazières pour développer des politiques sociales, afin de créer une société plus égalitaire et en particulier de promouvoir les droits des femmes. Ce n'est pas le cas d'autres pays, dans lesquels la croissance économique n'est pas mise au service d'une politique sociale.

Je m'étonne, à cet égard, que la plupart des indicateurs définis par les institutions européennes ou occidentales ne mentionnent jamais l'évolution des droits des femmes en Azerbaïdjan, pourtant le seul pays à majorité musulmane du voisinage oriental de l'Union européenne. Les avancées exceptionnelles enregistrées dans ce domaine font de notre pays un véritable leader dans ce domaine par rapport à ses voisins asiatiques et aux autres ex-Républiques soviétiques de la région. De



plus, ce type d'évolution ayant une influence directe sur les pratiques sociales et la vie quotidienne de la moitié de la population, elle me paraît plus importante encore que les différents résultats électoraux.

En conclusion, j'aimerais vous remercier pour l'organisation de cet événement, qui nous offre l'occasion de débattre d'un sujet fondamental pour le monde contemporain : la condition des femmes et l'égalité entre les sexes. En tant que députée comme en tant que femme d'Azerbaïdjan, je suis très heureuse de pouvoir dire qu'aujourd'hui, après 101 ans, les Azerbaïjanaises jouent un rôle de premier plan dans le développement de leur pays. À tous les niveaux et dans tous les domaines, elles sont réellement devenues incontournables !

Je vous remercie pour votre attention.

M. le président Pierre-Alain Raphan

Madame la députée, un grand merci pour votre double point de vue en tant que membre du Parlement d'Azerbaïdjan et de l'APCE !

Madame Lalonde, qu'avez-vous tiré de votre expérience européenne sur les droits des femmes en Azerbaïdjan ?

Mme Patricia Lalonde

Je suis très heureuse de participer à cette table ronde car l'Azerbaïdjan m'est très cher. Je m'exprimerai ici en tant que députée européenne, même si je n'ai exercé ce mandat que durant deux ans, mais aussi à titre personnel. Je me suis rendue plusieurs fois en Azerbaïdjan pour remplir des missions au nom de la Ligue du droit international des femmes, qui était alors dirigée par ma très chère amie Anne-Marie Lizin, qui n'est malheureusement plus de ce monde mais que les autorités azerbaïjanaises ont bien connue.

À l'occasion de chacune de mes visites, j'ai été sidérée d'observer sur le terrain ce que Mme la ministre Huseynova nous a expliqué tout à l'heure : à quel point le droit des femmes est développé. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit par les orateurs précédents, mais je tiens à noter que la fameuse statue de la femme libérée, à Bakou, est très impressionnante, que cohabitent au centre de la ville une mosquée, une synagogue et une église orthodoxe – ce qui témoigne du respect des minorités – ou encore que le sécularisme pratiqué par la Constitution une véritable manière de vivre.

Je ne vais pas revenir sur les nombreuses conventions internationales que l'Azerbaïdjan a ratifiées, au titre desquelles la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ni sur la création du Comité d'État pour la famille, les droits des femmes et de l'enfant. En revanche, je souhaite évoquer deux points qui m'ont particulièrement frappée : l'importance des centres de soutien aux femmes victimes de violences et la parité au sein gouvernemental.

Cette détermination à préserver les droits des femmes concerne aussi les déplacées et les réfugiées d'Azerbaïdjan dans le cadre du conflit du Haut-Karabakh, trop rapidement qualifié de « gelé », nourri par la guerre froide entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Il est indispensable d'aborder cette guerre par le biais humain, en particulier la situation des femmes.

L'Azerbaïdjan compte 1 million de réfugiés et de déplacés, soit 1 citoyen sur 9. Il convient de distinguer les Azerbaïjanais venus d'Arménie, les déplacés qui vivaient dans les zones désormais occupées du Haut-Karabakh et qui ont fui le pays,

et les autres réfugiés – Afghans, Ouzbeks, Tchétchènes –, qui sont environ 1 700, dont 70 % de femmes. Il ne faut pas non plus oublier les otages et les captifs. Enfin, en 2015, 4 011 personnes étaient portées disparus, dont 253 femmes et 60 enfants.

Dès 1991, l’Azerbaïdjan a su être une terre d’accueil pour les réfugiés. J’ai notamment été très impressionnée par le dynamisme et la grande efficacité de l’ONG Hayat, affiliée au Haut-Commissariat pour les réfugiés. Puis le Comité d’État pour les affaires des réfugiés et les déplacés a été créé en 1994 ; par ce biais, une aide publique a commencé à être fournie aux réfugiés, sous la dénomination de « salaire du pain », qui représentait 18 euros par mois par réfugié. Bakou dépense 3 % de son budget pour soutenir les déplacés et, au cours des dernières années, quatre-vingt-dix structures d’accueil sont sorties de terre. Nous en avons visité certaines en 2015 dans la banlieue de Bakou et dans la ville de Saatli, proche de la frontière iranienne, où les réfugiés vivaient précédemment dans des écoles : nous avons pu constater que les réfugiés sont logés dans des conditions tout à fait correctes ; ces structures sont de véritables résidences, très bien organisées. Nous pourrions presque en prendre exemple chez nous !

En 2003, le Président Aliyev avait promis qu’il n’y aurait plus aucun camp de réfugiés dans le pays. C’est effectivement le cas depuis 2007. Ces efforts de l’Azerbaïdjan ont d’ailleurs été loués par la communauté internationale, y compris par le Conseil de l’Europe et par le Parlement européen. Tout le monde s’accorde à reconnaître la qualité de la politique azerbaïdjanaise vis-à-vis des réfugiés, en particulier les femmes.

Certes, il existe un écart générationnel au sein des réfugiés. Ainsi, 200 000 enfants nés à la fin de la guerre ont désormais entre vingt et vingt-trois ans. Ces jeunes veulent rester là où ils sont. En revanche, ceux d’une autre génération ainsi que toutes les femmes que nous avons rencontrées à Saatli veulent rentrer chez eux car ils peinent à s’assimiler. Non que ces personnes soient revanchardes, y compris celles qui ont vécu de véritables horreurs notamment pendant le massacre de Kholaji. Au contraire, toutes sont conscientes de l’aide apportée par le Gouvernement, mais elles veulent retourner sur leurs terres et retrouver leur vie passée.

Par ailleurs, le seuil de pauvreté est de 5 % en Azerbaïdjan, et de 10 % pour les réfugiés. Seules 30 % des femmes concernées ont retrouvé du travail, alors que nombre d’entre elles occupaient auparavant des postes importants dans l’armée, dans l’enseignement ou dans les entreprises. Nous avions notamment rencontré une femme militaire exceptionnelle avec un projet formidable, qui visait à mobiliser la société civile de part et d’autre de la frontière entre l’Azerbaïdjan et l’Arménie pour créer des comités de femmes et faire avancer les négociations. La directrice de l’Association publique des femmes déplacées, Mme Hamzayeva, joue, elle aussi, un rôle très important dans cette optique également, en incitant ces femmes à s’associer à la vie politique du pays. En outre, conformément à la résolution 1325 des Nations Unies, l’État aide les femmes à s’impliquer dans le processus de paix avec l’Arménie. Le groupe de Minsk, coprésidé par la France, la Russie et les États-Unis, apporte également son aide dans ce sens.

Outre les mesures économiques de l’État, des microcrédits ont été créés pour permettre aux femmes de développer une activité dans le secteur privé et subvenir aux besoins de leur famille. Elles bénéficient pour ce faire de l’aide du Comité d’État pour la famille, les droits des femmes et de l’enfant. De plus, un fonds

de 40 millions de manats a également été constitué pour permettre à des femmes et des hommes de lancer leur propre entreprise agricole.

L'État investit aussi dans les jeunes générations. Ainsi, l'enseignement est gratuit dans les universités pour les jeunes déplacées et des aides sont fournies aux étudiants désireux de partir étudier à l'étranger.

En définitive, l'Azerbaïdjan fait face à deux challenges : le retour des femmes déplacées sur leurs terres et la résolution de la situation des territoires occupés.

Il faut toujours se souvenir des souffrances particulières des femmes en zone de conflit partout dans le monde, et commencer par reconnaître celles des femmes azerbaïdjanaises dans le conflit du Haut-Karabakh. Si l'un des trois pays du groupe de Minsk engagés dans la résolution de ce conflit s'engageait à soutenir les associations de femmes arméniennes et azerbaïdjanaises pour un dialogue entre les deux sociétés civiles, un vrai processus de paix pourrait être engagé. Le rapport de juillet 2018 du Parlement européen sur les négociations relatives à l'accord global entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan souligne l'effort en faveur des réfugiés. Il recommande également un approfondissement des échanges entre les sociétés civiles des deux côtés.

Enfin, j'ai constaté un réel manque de connaissance du Parlement européen sur l'évolution du droit des femmes en Azerbaïdjan. C'est dommage. En effet, le Parlement européen vote des résolutions pour faire libérer des prisonniers ou appliquer les droits de l'homme, mais aucune ne dit rien des droits des femmes. Cela m'a beaucoup choquée durant les deux années de mon mandat de députée européenne.

Je vous remercie pour votre attention.

M. le président Pierre-Alain Raphan

Merci beaucoup, madame la députée.



DEUXIÈME TABLE RONDE

La réussite au féminin

Modératrice et intervenante : **Mme Fawzia Zouari**, écrivaine et journaliste

- **Mme Saniye Gülsor Corat**, directrice de la division pour l'égalité des genres, cabinet de la Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- **M. Jean-Louis Gouraud**, écrivain et journaliste
- **Mme Charlotte Payen**, secrétaire générale de l'Université franco-azerbaïdjanaise (UFAZ)
- **Mme Leyla Taghizadé**, médecin, co-fondatrice du Social Innovation Lab (Sil.)
- **Mme Anne Lauvergeon**, présidente-directrice générale d'ALP

Mme Fawzia Zouari

Permettez-moi d'avoir une pensée pour Lamartine, puisque nous sommes dans la salle qui porte son nom. Lors d'un séjour au Liban, ce fervent défenseur de l'islam et de l'Orient avait demandé à rencontrer Lady Esther Stanhope, qui s'était emmurée. Après avoir décliné sa demande, elle avait fini par le recevoir et, après lui avoir demandé de se déchausser pour regarder son pied, lui avait lancé : « Vous avez un pied d'Arabe ; dans une autre vie vous étiez arabe et musulman. » J'ai raconté cette anecdote pour nous mettre dans l'ambiance du conte oriental et rendre hommage à ce grand poète qu'à titre personnel, j'apprécie beaucoup !

Il est des pays que l'on n'a jamais visités et qui pourtant nous parlent. Il est des noms de pays dont le simple énoncé produit du rêve. L'Azerbaïdjan en fait partie, pour moi, en tout cas : si évident et si lointain, entre Orient et Occident, Europe et Asie, là où l'islam revêt d'autres visages – j'allais dire d'autres « atours », pour recourir à une terminologie coranique – et où le ciel semble plus clément pour les femmes.

Ceux qui me lisent savent que je pleure souvent le malheur des musulmanes et que je reste vigilante sur l'avancée de leurs droits, parce que je ne vois pas d'autre solution pour l'avenir de nos sociétés en particulier, pour l'humain en général. Certains pensent à la planète. Moi, je pense à mes sœurs de sexe. La chance a fait que je sois l'enfant de Bourguiba qui, le premier, a ouvert la voie de l'émancipation féminine. Il en est ainsi des grands hommes : ils marquent l'histoire en décidant de changer le cours des choses et en offrant la justice et l'égalité à celles qui en furent privées à travers les siècles – je parle ici des femmes.

Et soudain, je découvre les Azerbaïdjanaises ! Et je me dis qu'un pays qui, il y a cent ans déjà, a accordé le droit de vote à ses citoyennes, avant nombre de pays européens et musulmans, qui a installé des dames aux postes de pouvoir et de responsabilité, qui a décreté la laïcité, qui a rendu l'école obligatoire pour les garçons comme pour les filles, qui a criminalisé la violence domestique et le viol, y compris

conjugal, un pays qui, en 1875 déjà, en la personne de Hassan Bey Zardabi, fondateur du premier journal en langue azerbaïdjanaise, ne craignait pas de sortir avec sa femme dévoilée, est un pays où il peut être bon de vivre pour la gent féminine.

Croyez-moi, on peut vanter tel pays en disant que c'est une grande puissance économique, tomber en pâmoison devant ses avancées nucléaires, voire vanter sa démocratie. Si les femmes y sont traitées comme secondes, soumises à la violence et à l'humiliation, ce ne sont point des critères valables à mes yeux, tant je pense qu'il faut juger du progrès d'une société, voire de sa civilisation, à l'aune des droits qu'elle accorde à ses femmes, des occasions qu'elle leur donne de disputer l'entreprise masculine et d'enregistrer de belles réussites au cœur de la cité.

C'est précisément le thème de notre table ronde : la réussite au féminin, *via* des parcours et des programmes qui ont permis aux Azerbaïdjanaises de décrocher le droit de vote hier et de bénéficier de progrès sociaux aujourd'hui.

Pour ce faire, je suis entourée d'un panel de voix reconnues et respectées, à commencer par celle de Saniye Gülser Corat. Actuellement directrice de la Division pour l'égalité des genres de l'UNESCO, elle a été la première à faire de l'égalité des genres une priorité mondiale au sein de cette institution internationale. Forte de vingt-cinq ans d'expérience sur le terrain dans plus de trente pays à travers le monde, en tant que cadre supérieure dans le secteur du développement international, elle prouve son excellente connaissance de la question féminine. Elle dressera pour nous un état des lieux de l'éducation des filles au travers des actions de l'UNESCO.



Mme Saniye Gülsor Corat

Je remercie le groupe d'amitié France-Azerbaïdjan d'avoir organisé ce colloque et de m'avoir invitée à y prendre la parole. J'en suis très honorée.

L'Azerbaïdjan est l'un des premiers pays au monde à avoir accordé le droit de vote aux femmes, en 1919. Il est très encourageant de voir tant d'acteurs réunis ce matin pour débattre du rôle des femmes dans la construction de l'avenir de ce pays, des opportunités et des difficultés auxquelles elles sont confrontées. Vous tous, rassemblés ici, en savez sans doute plus que quiconque sur ce sujet. Pour ma part, j'ai personnellement eu l'occasion de me rendre en Azerbaïdjan à deux occasions, mais je ne suis pas une experte de ce pays. J'ai également échangé avec Son Excellence M. l'ambassadeur pour que nous travaillions ensemble au service des droits des femmes.

La promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes est au centre de l'action et des préoccupations de l'UNESCO depuis sa création. Ayant moi-même le privilège de travailler sur ces questions depuis quinze ans, j'aimerais en rappeler brièvement les enjeux avant de vous présenter quelques exemples de nos réalisations.

À l'UNESCO, nous considérons l'éducation comme un élément fondamental de l'Agenda 2030 de l'ONU – l'Organisation des nations unies – car elle est un élément clé du développement durable, de la paix et de la sécurité, ainsi qu'une condition de l'intégration et de l'autonomisation des personnes : une conviction partagée par l'Azerbaïdjan, comme l'a rappelé Son Excellence M. Elnur Sultanov, ambassadeur et secrétaire général de la Commission nationale de la République d'Azerbaidjan pour l'UNESCO lors de la 39^e session de notre Conférence générale.

Nous sommes également convaincus que les jeunes filles et les femmes sont les actrices du changement. Partout dans le monde, elles mettent leurs compétences au service de la recherche de pointe, créent des entreprises et se battent pour la justice dans leurs communautés. Mais elles sont aussi confrontées à de nombreux obstacles : les crises économiques, la violence, les conflits ou encore le changement climatique les frappent durement.

En dépit des progrès accomplis dans ce domaine, 132 millions de petites filles, soit 1 sur 5 dans le monde, ne vont toujours pas à l'école. Qui plus est, 2 adultes illétrés sur 3 sont des femmes, et ce taux n'a pas évolué depuis vingt ans. Dans ce contexte, il est réconfortant de constater que de nombreux gouvernements, dont celui de l'Azerbaïdjan, coopèrent pour lutter contre cette situation inacceptable. La communauté internationale se mobilise elle aussi de plus en plus en faveur de la formation des femmes dans des domaines comme les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, dans lesquels elles sont souvent sous-représentées.

Quoi que l'on en pense, le fait est que les nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle, sont appelées à occuper une place grandissante dans nos vies. L'UNESCO, avec le soutien du Gouvernement allemand et du partenariat mondial EQUALS, qui vise à réduire la fracture numérique entre les sexes, a récemment publié un rapport sur la disparité croissante entre les sexes dans des domaines comme ceux de l'intelligence artificielle. Il met en garde notamment contre les conséquences négatives d'un tel écart. Intitulé « *I'd blush if I*

could », ce rapport montre que 3 % à peine des étudiantes s'orientent vers les cursus des technologies de l'information et de la communication.

Selon le McKinsey Global Institute, dans le monde, 21 % des cadres d'entreprises technologiques sont des femmes² : dans les pays développés, elles ne représentent que 26 % de la main-d'œuvre des secteurs scientifiques et techniques, un taux qui baisse encore dans les pays en développement. Quant à l'UNESCO, elle évalue à 30 % le taux de femmes parmi les chercheurs³, et seules 17 femmes ont remporté le Prix Nobel en physique, chimie ou médecine – après Marie Curie, en 1903 –, contre 572 hommes.

Au-delà des chiffres, quelles sont les conséquences de tels écarts en matière d'égalité hommes-femmes ? Les systèmes d'intelligence artificielle reflètent les valeurs éthiques et politiques, mais également les stéréotypes, de leurs concepteurs. Beaucoup d'assistants vocaux de nos téléphones ou de nos ordinateurs ont ainsi, par défaut, une voix féminine : Alexa (Amazon), Siri (Apple), Cortana (Microsoft) ou Google Home. Ce n'est pas un hasard : ces voix, perçues comme plus « coopératives » par le consommateur, sont génératrices de plus d'activité. De même, une étude réalisée par ces quatre industriels en 2017 a révélé que les assistants vocaux répondaient de manière positive ou amusée à des formes de harcèlement sexuel verbal. Ils sont en effet programmés pour être serviables et tolérants, y compris face à des propos inappropriés. De tels stéréotypes ont leur importance : en France comme en Azerbaïdjan, au Nicaragua ou au Nigeria, ils alimentent les aspirations et les rêves des petites filles : ils conditionnent cependant aussi la manière dont elles se voient, conséquence de l'image que la société leur renvoie.

Or les femmes doivent être plus présentes dans le développement de ces technologies qui sont destinées à avoir une influence croissante sur notre vision des rôles sociaux et des rapports entre hommes et femmes. L'UNESCO encourage ainsi l'orientation des femmes vers les carrières scientifiques et technologiques, et ce de différentes manières.

D'une part, nous luttons contre les stéréotypes sexistes. En Afrique, l'UNESCO forme les enseignants à promouvoir auprès des jeunes filles les métiers scientifiques et techniques, afin d'influencer les dynamiques socioculturelles qui conditionnent les futurs choix professionnels des élèves.

D'autre part, nous travaillons sur l'image des métiers scientifiques et techniques afin qu'ils n'apparaissent pas comme des secteurs réservés aux hommes.

En 2018, nous avons lancé sur les réseaux sociaux une campagne de promotion des compétences féminines dans le secteur du numérique, vue par 250 000 jeunes gens. Nous avons appuyé l'introduction d'une perspective sexospécifique dans la formation dispensée à 1,6 million de personnes lors de la Semaine du code en Afrique. En août 2017, nous avons organisé une conférence internationale et un forum politique sur l'éducation scientifique et technologique des filles intitulés « *Cracking the Code* », qui ont rassemblé près de 350 délégués de 70 pays, dont des ministres de l'éducation, des éducateurs, des chercheurs et des

² Isaca.org. The Future Tech Workforce: Breaking the Gender Barriers. Available online <http://www.isaca.org/info/2017-women-in-technology-survey/index.html> (accessed on 3 June 2019), page 2/8

³ UNESCO Science Report 2015 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235447> (accessed on 3 June 2019), page 85/103

experts. Outre la proposition d'actions à mettre en œuvre, les participants ont conclu à la nécessité de revoir les programmes scolaires et la formation des enseignants.

Enfin, le mois dernier, à Pékin, lors de la Conférence internationale sur l'intelligence artificielle et l'éducation, j'ai animé un atelier sur la promotion de la parité et l'autonomisation des femmes grâce à l'intelligence artificielle. À cette occasion, la ministre de l'éducation et de la science de la République kirghize a souligné que l'intérêt pour les matières scientifiques et technologiques n'était pas partagé de manière homogène entre filles et garçons. L'écart se creuse très tôt et devient nettement visible dès la fin du collège. La ministre a insisté sur la nécessité d'approfondir les recherches dans ce domaine.

En Azerbaïdjan comme dans le reste du monde, nous voulons que les jeunes filles et les femmes puissent entreprendre les carrières qu'elles souhaitent dans les domaines de leur choix sans être freinées par des perceptions biaisées. Elles doivent pouvoir développer les compétences qui leur permettront de s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui et de participer à égalité avec leurs collègues masculins à la construction du monde de demain.

Enfin, au-delà de l'éducation, l'UNESCO promeut également l'égalité des sexes dans la culture. L'organisation de la 43^e session du Comité du patrimoine mondial à Bakou du 30 juin au 10 juillet 2019 nous offrira l'occasion de réaffirmer ensemble notre engagement en faveur de la protection des droits des femmes.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme Fawzia Zouari

Je vous remercie. Notre prochain intervenant est un homme – il ne sera pas dit que les femmes passent systématiquement en premier ! Il s'agit de Jean-Louis Gouraud, qui est avant tout mon ami. Après avoir dirigé la rédaction de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, il est actuellement directeur de rédaction de *La Revue*. C'est un amoureux invétéré du cheval, tout le monde le sait ! Mais il a d'autres montures, comme l'écrit, puisqu'il signe de nombreux ouvrages qui relatent ses expériences de terrain en Afrique, en Chine, en Inde, dans le monde arabe mais aussi en Azerbaïdjan, dont il va témoigner devant vous ce matin.

M. Jean-Louis Gouraud

Merci, Fawzia ! Ma contribution à nos discussions de ce matin ne consistera qu'en un bref témoignage de voyageur.

Depuis un demi-siècle, je fréquente, pour des raisons professionnelles en général, des pays, des régions de culture musulmane dans lesquels j'observe la place et le rôle des femmes – à la fois dans le présent et dans le passé.

Lorsque je suis arrivé pour la première fois en Azerbaïdjan, voilà bientôt dix ans, j'ai été saisi par le contraste avec tous les autres pays de même culture et de mêmes traditions. Pas seulement par le spectacle de la rue à Bakou, la capitale, où l'on voit des femmes libres de leurs mouvements, habillées à leur guise – et généralement, soit dit en passant, de façon très élégante ! Mais également par leur place dans tous les secteurs d'activité, et même leur rôle politique aussi bien hier, avec d'éminentes artistes, poétes ou femmes politiques, qu'aujourd'hui, avec la présence d'une femme au sommet de l'État, plus précisément à la vice-présidente de la République.

Toutefois, ce n'est pas le passé, ni même le présent qui m'impressionne le plus. C'est l'avenir !

Alors qu'à peu près partout dans les mondes musulmans les droits des femmes sont en recul, alors que les droits acquis au temps d'Atatürk ou de Bourguiba sont remis en cause, l'Azerbaïdjan, au contraire, mène une politique volontariste destinée à améliorer leur statut. Un Comité d'État, dirigé par la très énergique Hijran Huseynova, a la charge de cette amélioration constante.

Les femmes d'Azerbaïdjan ont conquis le droit de voter voilà un siècle, bien avant toutes les femmes occidentales –on l'a rappelé à plusieurs reprises ce matin. Quel contraste, là encore, avec ce qui se passe dans certains pays où l'on se demande s'il faut vraiment leur accorder le droit de conduire une voiture !

Quel contraste avec les pays où les fameux « printemps arabes » n'ont guère amélioré le sort des femmes !

Quel contraste avec la situation tragique des femmes dans les pays en guerre du Proche-Orient !

Quel contraste avec l'évolution négative de leurs droits chez les grands voisins de l'Azerbaïdjan que sont l'Iran et la Turquie, et même chez son grand voisin russe, où la place des femmes dans les Républiques du Caucase Nord – au Daghestan et en Tchétchénie en particulier – n'est pas vraiment en progrès, mais très clairement en recul !

C'est l'ensemble de ces observations qui m'a amené à écrire deux livres sur la situation des femmes hier et aujourd'hui en Azerbaïdjan. Des spécimens vous en ont été proposés à l'entrée, et j'ai eu le plaisir de constater qu'ils ont tous trouvé preneur ! Si vous le souhaitez, je pense que l'ambassadeur ici présent pourra vous en fournir des exemplaires supplémentaires.

Je vous remercie pour votre attention. J'espère avoir, par ma courte intervention, rattrapé un peu du retard que nous avons pris.

Mme Fawzia Zouari

Merci ! Je propose de passer la parole à Charlotte Payen. Diplômée en sciences politiques, elle a occupé le poste d'attaché de coopération universitaire et scientifique à l'ambassade de France en Azerbaïdjan. Nommée en 2016 coordinatrice du projet d'Université franco-azerbaïdjanaise de Bakou, l'UFAZ, elle a coordonné de main de maître la mise en place de ce partenariat entre l'Université de Strasbourg et l'Université d'État d'Azerbaïdjan du pétrole et de l'industrie. Elle est actuellement secrétaire générale de cette université portant les couleurs des deux pays. Elle nous parlera de la formation des femmes ingénieries et du savoir scientifique des enseignantes.

Mme Charlotte Payen

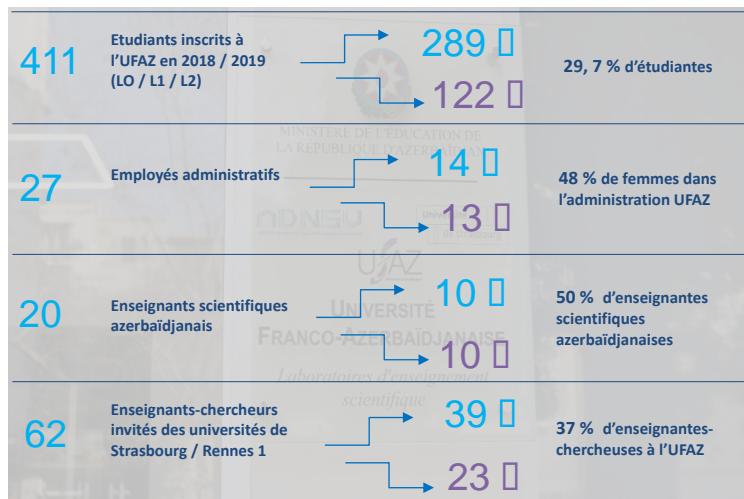
C'est un grand honneur et une joie d'être ce matin parmi vous afin de présenter brièvement la jeune UFAZ, que j'administre en tant que secrétaire générale depuis son ouverture en 2016. Je remercie vivement les organisateurs de ce colloque pour leur invitation ainsi que l'ambassade d'Azerbaïdjan.

Je souhaite, dans les quelques minutes qui me sont imparties, vous donner un aperçu aussi succinct et précis que possible sur l'UFAZ, cette belle et parlante illustration du dynamisme académique et scientifique des femmes dans la société azerbaïdjanaise d'aujourd'hui.

L'UFAZ est née en 2014, à l'issue de plusieurs rencontres entre le Président français de l'époque, M. François Hollande, et le Président de la République d'Azerbaïdjan, M. Ilham Aliyev. Ce projet visait à moderniser le système d'enseignement supérieur en Azerbaïdjan en s'inspirant du modèle universitaire français dans le domaine des sciences expérimentales. Cette initiative s'est concrétisée en 2016 par la signature d'un accord international de coopération unique entre l'Université d'État du pétrole et de l'industrie d'Azerbaïdjan et l'Université de Strasbourg.

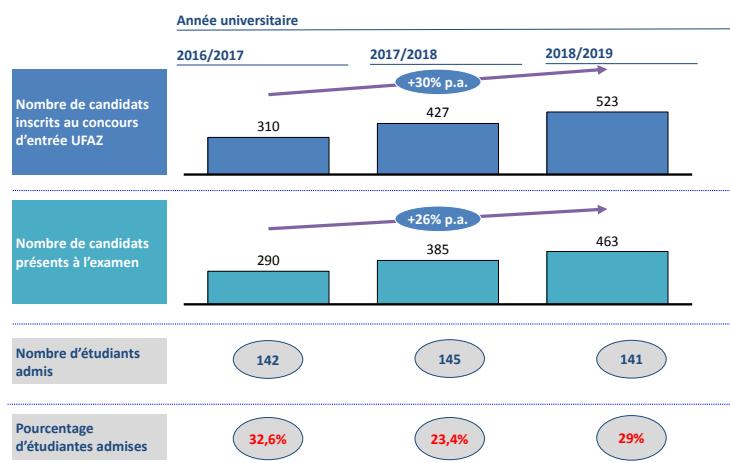
L'UFAZ a ouvert ses portes il y a maintenant trois ans. Elle propose pour l'instant des diplômes de niveau licence. À l'issue de quatre années d'études, les étudiants reçoivent à la fois un diplôme d'État français et un diplôme d'État azerbaïdjanaise. Outre un cours obligatoire de français, les enseignements sont dispensés exclusivement en anglais par une équipe pédagogique azerbaïdjanaise et française hautement qualifiée.

En quelques chiffres, l'UFAZ se présente ainsi.



Nous sommes assez fiers de notre pourcentage d'étudiantes, qui est supérieur à celui dans les mêmes filières des universités françaises.

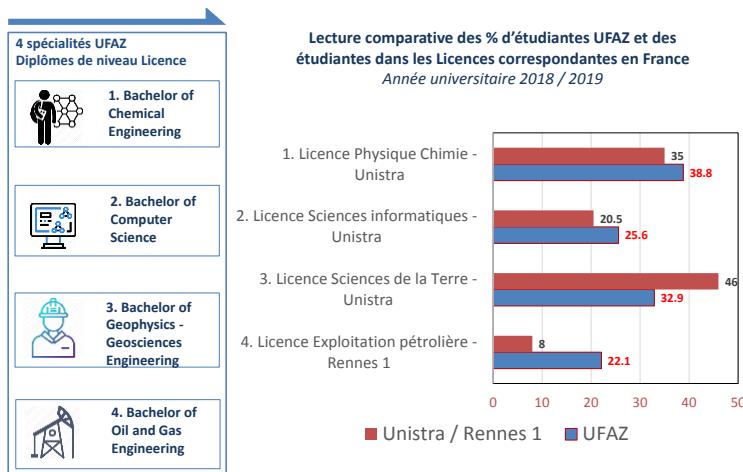
La particularité de l'UFAZ par rapport à une université publique française tient également à la rigueur de son mode de sélection.



Pour s'inscrire au concours d'admission, extrêmement sélectif, les étudiants doivent avoir obtenu l'équivalent d'une mention très bien au baccalauréat

scientifique. Ensuite, nous ne retenons que les meilleurs d'entre eux. En tout état de cause, comme vous le voyez, le taux de participation à ce concours est en croissance régulière.

L'UFAZ propose aujourd'hui quatre spécialités à ses 411 étudiants : une licence de génie chimique, une licence de sciences informatiques et une licence de géophysique et géosciences en lien avec l'Université de Strasbourg, ainsi qu'une licence de génie pétrolier et gazier en lien avec l'Université de Rennes 1.



Comme le montre la comparaison du pourcentage de nos étudiantes à l'UFAZ avec ceux des étudiantes dans les licences correspondantes de nos deux universités partenaires, ci-dessus, les résultats parlent d'eux-mêmes : nous comptons plus d'étudiantes dans toutes les filières, à l'exception de celle des sciences de la terre, avec même une nette avance pour notre filière exploitation pétrolière – ce qui s'explique sans doute par la place prédominante de l'industrie pétrolière et gazière dans l'économie azerbaïdjanaise.

Par ailleurs, si les étudiantes ne représentent que 29,7 % de l'effectif total des étudiants, il est intéressant de noter qu'elles occupent une place de choix dans le haut du classement et pour les trois promotions. Ainsi, sur les quinze meilleurs étudiants de l'UFAZ, sept sont des filles (46,6 % des effectifs), dont deux majors de promotion en première et en troisième années. Les étudiantes sont donc moins nombreuses que les étudiants, mais leurs résultats sont proportionnellement meilleurs ! Par ailleurs, deux des trois étudiants allocataires d'une bourse présidentielle d'excellence que compte l'UFAZ – ils ne sont qu'une cinquantaine au niveau national – sont des filles.

En outre, ce matin, je suis fière de pouvoir partager avec vous une grande première : nous avons organisé la première édition du concours Kangourou des mathématiques. Cette olympiade qui existe depuis 1991 en France est ouverte à tous les collégiens, lycéens et étudiants de l'enseignement supérieur. Nous avons pu y inscrire nos étudiants de l'UFAZ et leurs résultats ont été excellents puisque dix d'entre eux ont été classés parmi les cent premiers. Enfin, la première fille est une Azerbaïdjanaise, Laman Jalilova, qui est arrivée quatrième du classement national en France.

Au-delà de cette excellence académique, la politique de notre université vise à soutenir le dynamisme de nos étudiants, en particulier les étudiantes qui ne manquent pas de se mobiliser lors des événements que nous organisons et dont j'ai choisi de vous montrer ci-dessous quelques exemples récents.

- **ActInSpace Azerbaïdjan 2018:** l'UFAZ organise la 1^{ère} édition azerbaïdjanaise de ce hackaton international dédié aux technologies de l'espace créé par le CNES:
 - ➔ **25,5 % de participantes**



- 1 équipe de l'UFAZ (3 filles, 2 garçons) remporte le **prix de l'agence européenne de GNSS (GSA)**
 - ➔ Présentent leur projet à Marseille en **12/2018** durant l'**European Space Week** sur invitation de l'agence GSA.



- En **09/2018**, l'agence spatiale Azercosmos invite sur avis de l'UFAZ l'**étudiante Irada Bunyatova** au lancement de son satellite en Guyane française.

Bunyatova au lancement de son satellite en Guyane française.

Nous soutenons également les projets de recherche de nos enseignants et nos enseignantes. En l'occurrence, Dunya Babanli, qui enseigne la chimie à l'UFAZ depuis 2016, détient depuis mai 2018 le record de la plus jeune Docteur en Sciences en chimie de l'histoire de l'Azerbaïdjan. Dunya Babanli incarne évidemment un exemple très positif pour toutes les étudiantes. C'est une grande fierté pour l'UFAZ de pouvoir attirer des enseignants de cette qualité.

J'ajoute encore que nos enseignants bénéficient de liens privilégiés avec les laboratoires de l'Université de Strasbourg, l'une des meilleures universités de recherche en France avec 3 prix Nobel encore en activité en Chimie. Cette démarche correspond à la réelle volonté de la direction de l'UFAZ d'encourager et de favoriser le développement scientifique de ses enseignants.

- **Ulviya Abdulkarimova**, diplômée d'un master de mathématiques et de statistiques de l'université de McMaster (Canada), est doctorante depuis **décembre 2017** de l'Unistra. L'UFAZ, via l'Unistra, lui a déjà financé **2 séjours scientifiques** en France.



Ulviya Abdulkarimova, Enseignante de mathématiques à l'UFAZ depuis septembre 2016.

Sujet de thèse: Elaboration of new statistical models to extend Bayesian Networks for feedback loops applied to medicine.

- Depuis **janvier 2019** **Gulyaz Najafova** bénéficie via l'UFAZ, du soutien de l'Unistra pour son **Doctorat** :
 - partie théorique effectuée à Bakou ;
 - partie expérimentale dans les laboratoires scientifiques de l'Unistra
 Ex: **2 semaines de Recherche** financées en juillet 2019 à Strasbourg.



Gulyaz Najafova, Enseignante de physique à l'UFAZ depuis septembre 2017.

Sujet de thèse: Spatial structures of amyloid beta peptide (25-35) molecule, its analogs and their structure function relationships.

Ces actions de soutien sont déterminantes pour l'UFAZ. Elles lui permettent non seulement de renforcer le niveau scientifique de ses équipes pédagogiques, mais également de stimuler et de soutenir le développement scientifique des femmes.

Pour finir, je tiens à personnellement rendre hommage aux enseignantes que je viens de mentionner et à souligner leur courage et leur force de caractère. Car elles ne sont pas seulement enseignantes, doctorantes et chercheuses : elles sont également mères de plusieurs enfants ! À travers elles, je rends hommage à toutes les Azerbaïdjanaises, qui évoluent dans une société dans laquelle l'organisation du foyer et de la vie familiale reste une charge majoritairement portée par les femmes.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme Fawzia Zouari

Merci !

L'intervenante suivante semble fluette et fragile, mais Leyla Taghizadé a la trempe des fondateurs. En effet, elle est co-fondatrice et responsable de la croissance du *Sil.*, centre d'innovation de pointe qui a à son actif la formation de 1 400 entrepreneurs, lesquels ont créé plus de 100 entreprises à travers le monde, soutenu 50 start-ups par an, collaboré avec le PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement –, l'UFAZ et différents ministères de la République d'Azerbaïdjan à travers des programmes d'innovation.

Leyla est aussi médecin. Elle a lancé en 2017 une application de télésanté mobile pour les patients des régions isolées de son pays, afin d'améliorer leur accès aux services médicaux. Elle est également devenue coach nationale et juge du programme européen de compétition et d'accélération de technologies propres, *ClimateLaunchpad*.

Elle va tout naturellement vous parler de la place et du rôle des femmes dans l'innovation et les start-ups.

Mme Leyla Taghizadé

Merci pour cette si belle introduction.

Si l'Azerbaïdjan est le premier pays d'Orient à avoir accordé le droit de vote aux femmes il y a cent ans, il est d'autres États dans lesquels celles-ci n'ont pas encore accès à la propriété, ni le droit de voyager librement. Il leur est très difficile de créer une entreprise. Au Vatican, les femmes ne votent toujours pas. Dans le Caucase, en dépit de l'élection au Parlement, dès 1919, d'une femme musulmane, Peri-Khan Sofiyeva, les filles sont aujourd'hui encore considérées comme inférieures aux garçons. Pour citer cet autre exemple, la première école musulmane pour filles de Bakou a ouvert ses portes en 1901, alors qu'en Arabie Saoudite, les femmes sont encore dissuadées de conduire.

Je m'appelle Leyla Taghizade. Je suis cofondatrice d'un centre d'innovation en Azerbaïdjan, le Social Innovation Lab (*Sil.*). Titulaire d'un doctorat, mentor de start-ups et mère de trois filles, je crois dans le droit des enfants à être élevés de la même manière quel que soit leur sexe.

En Azerbaïdjan, tout le monde connaît Reyhan Jamalova, une jeune fille issue d'une région rurale du pays, qui est entrée à quatorze ans sur la liste Forbes des personnalités de moins de trente ans les plus influentes – une première ! L'accompagnement par un mentor est une condition fondamentale du succès, mais il est parfois difficile d'en trouver. Aux États-Unis, la moitié des femmes disent rencontrer des difficultés dans ce domaine. Reyhan nous a soumis son idée de fabriquer de l'électricité à partir de la pluie et après neuf mois d'accompagnement au *Sil.*, je participais avec elle au Sommet mondial de l'entrepreneuriat dont elle était la plus jeune intervenante. Six mois plus tard, elle a obtenu un financement de la Banque islamique de développement : un événement important pour nous, car 70 % des femmes qui dirigent des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement se voient refuser l'accès au capital.

L'histoire de Reyhan a fait évoluer l'image des jeunes femmes issues de milieux ruraux, auxquelles l'entrepreneuriat apparaît désormais comme une possibilité. Elle a également changé notre perception des secteurs techniques et technologiques, qui ne semblent plus être réservés aux hommes. Les

comportements collectifs évoluent dans les écoles du pays : les filles osent maintenant rêver de faire carrière dans les technologies, au même titre que les garçons. Reyhan est un modèle pour tout le monde, filles et garçons. Depuis son succès, nous avons reçu un nombre record de demandes de participation à notre programme de technologies propres (*cleantech*) dans cinquante-deux pays, dont la plupart émanaient d'écoliers de tout l'Azerbaïdjan.

Aujourd'hui, le SIL ouvre l'accès aux start-up à des personnes des deux sexes et de tous âges, en Azerbaïdjan. Nos programmes permettent aux femmes et aux hommes qui ont réussi d'accompagner celles et ceux qui aspirent à devenir les prochains acteurs du changement. Certes, avec trois ans d'ancienneté, le *Sil* est encore très jeune. Mais il est très ambitieux. Nous avons déjà accompagné 1 400 aspirants entrepreneurs à lancer leur activité, en Azerbaïdjan, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Dans le monde entier, beaucoup d'idées reçues circulent encore aujourd'hui sur les femmes, qui passent pour ne pas être compétentes dans les domaines de la technologie, des arts, de la chirurgie et de la gestion des affaires. Notre objectif en la matière est très ambitieux : être les premiers à inverser cette tendance. Actuellement, 42 % de nos diplômés sont des femmes, et ce taux tend à augmenter.

Au moment où nous parlons, la jeune Ayan, quinze ans, participe au Sommet mondial de l'entrepreneuriat 2019, aux Pays-Bas. Inspirée par des modèles tels que Marie Curie, Mehriban Aliyeva, la Première Vice-Présidente de la République d'Azerbaïdjan, Stephen Hawking et bien d'autres, Ayan est la fondatrice d'une entreprise particulièrement innovante opérant dans le secteur du contrôle de terminaux informatiques par la pensée.

Pour conclure mon propos, j'aimerais évoquer une campagne lancée sur les réseaux sociaux en lien avec mes convictions de mère de trois filles. #Proudtohaveadaughter – fier d'avoir une fille » – vise à réhabiliter le statut des petites filles au sein des familles, à faire tomber les préjugés et à lutter contre les avortements sélectifs. Vous pouvez nous aider en relayant notre mot-clé, #Proudtohaveadaughter, ou en faisant un don afin que les 120 millions de femmes à naître voient effectivement le jour !

Mme Fawzia Zouari

Merci, Leyla. Je pense que votre appel a été entendu ! Vous avez indiqué que l'on pense souvent que les femmes ne peuvent pas réussir.

Notre prochaine oratrice en est l'exemple contraire et ce, à un niveau international. Je parle bien sûr d'Anne Lauvergeon.

Il me faudrait une matinée complète pour citer tous ses diplômes et toutes les fonctions qu'elle a assumées. Je me contenterai d'indiquer qu'elle est ingénierie en chef des mines, normalienne, agrégée en sciences physiques, fondatrices et présidente de sociétés de conseil et d'investissement, présidente du conseil d'administration de Sigfox et présidente de la commission Innovation du MEDEF – qui dit mieux ! Je citerai encore la commission Innovation 2030 et le comité du directoire d'Areva, qu'elle a présidés. J'évoquerai enfin les prestigieuses sociétés qui ont eu la chance de profiter de son savoir et de son implication, d'Alcatel à Lazard Frères & Cie, et je finirai par rappeler son passage au cabinet de la présidence de la République française, où elle était chargée d'organiser les sommets internationaux, notamment ceux du G8.

Rien d'étonnant, donc, à ce qu'elle soit régulièrement classée, dans les plus grands journaux spécialisés, parmi les cent personnalités les plus influentes dans le monde et comme l'une des femmes les plus puissantes sur les cinq continents.

Anne Lauvergeon conclura ce colloque en beauté, en nous affirmant que l'innovation arrive par les femmes, que le changement viendra aussi par elles et que le monde a plus que jamais besoin de se conjuguer au féminin.

Mme Anne Lauvergeon

Merci beaucoup, Fawzia.

Je voudrais commencer par dire bravo aux organisateurs. Bravo de nous avoir réunis pour cette célébration des cent ans du droit de vote des Azerbaïdjanaises ! C'est un anniversaire très particulier. En effet, le droit de vote des femmes est le droit premier, dont tout découle. Évidemment, il faut aller au-delà. Mais le fait que l'Azerbaïdjan ait donné ce droit aux femmes il y a cent ans veut dire beaucoup de choses sur ce pays, sur ce qu'il a été et sur ce qu'il est.

Je suis très admirative de ces Britanniques qui, les premières, sous Cromwell, ont affirmé que le droit de vote devait aussi concerner les femmes. Cela a été sans succès, mais pas sans lendemain. Les Suffragettes avaient un système de ralliement. C'est peut-être parfois ce qui nous manque, à nous les femmes : être davantage en réseau. Nous n'en avons pas beaucoup parlé ce matin, mais la solidarité des femmes est essentielle pour faire avancer leur cause.

Les Suffragettes se reconnaissaient au premier coup d'œil parce qu'elles portaient toujours : quelque chose de violet – à l'instar de Mme la ministre Huseynova aujourd'hui ! –, symbole de la dignité ; quelque chose de vert, symbole de l'espoir ; quelque chose de blanc, symbole de la blancheur de leurs intentions. Pendant longtemps, avant qu'on ne me le volât, j'ai porté moi aussi un collier de Suffragette. Je pense que cette solidarité des femmes à travers le monde est un sujet clé. Je suis d'ailleurs l'une des membres fondatrices du Women's Forum, qui a précisément pour but de permettre aux femmes de se connaître, d'échanger et de progresser ensemble. J'y crois beaucoup ! Il serait d'ailleurs très intéressant que des femmes azerbaïdjanaises y participent. Nous comptons aussi des organisations par pays. Se retrouver entre femmes permet de se rassurer, de progresser et d'empêcher aux mentalités de se refermer. Ce n'est pas le cas en Azerbaïdjan, mais dans nombre d'autres pays, notamment de culture musulmane comme l'ont rappelé Leyla Taghizadé et Jean-Louis Gouraud. Être ensemble est une façon de tenir et d'avancer.

Il faut donc cultiver les réseaux, mais aussi les modèles. Nous en avons entendu plusieurs aujourd'hui. Il faut montrer aux femmes, aux jeunes femmes et aux petites filles que tout est possible pour elles ! Il importe aussi d'avoir des mentors, hommes ou des femmes. Ce sont eux qui nous permettent de progresser.

La réussite passe aussi par l'éducation. J'ai eu l'occasion de visiter récemment l'UFAZ, dont Charlotte Payen est secrétaire générale. C'est une initiative tout à fait remarquable ! J'ai également été surprise de ne voir aucune femme voilée à Bakou. Pour être exacte, je n'en ai vu qu'une – au Four Seasons, et elle était saoudienne... Un colloque comme celui de ce matin montre qu'il est possible de faire différemment, y compris dans le Caucase, y compris dans les pays de culture musulmane, et que la réussite par l'éducation se fait aussi au quotidien. C'est une bataille de tous les jours.



Vous constatiez que la parité n'était pas encore atteinte à l'UFAZ. Elle n'existe pas non plus dans les écoles d'ingénieurs en France. Quand je suis entrée en classe préparatoire, les femmes étaient très minoritaires. Cela n'a pas vraiment changé. Ensuite, plus j'avançais dans mes études, plus nous étions minoritaires. Il n'y avait pourtant aucune raison à cela.

Dans les grandes entreprises, la situation évolue – trop lentement, à mon gré, mais elle évolue. Dans le monde de l'innovation, en revanche, je suis atterrée de constater que plus les innovations sont technologiques, plus le nombre d'hommes augmente. Les patrons sont quasi systématiquement des hommes. Le sujet a même été théorisé par certaines start-ups : elles ne comptent pas de femmes parce qu'elles n'arrivent pas à les recruter, le monde de l'innovation étant un monde d'hommes. On entend donc dans ces sociétés dites « innovantes » exactement le même discours que dans les grandes entreprises il y a dix ou vingt ans ! Il est terrible de voir le monde de l'innovation reproduire des schémas parmi les plus réactionnaires que l'on puisse imaginer. Ce faisant, en refusant d'être inclusif, je pense qu'il se prive de beaucoup de choses, à commencer par la vision de ce qu'est réellement le marché.



Mais je ne désespère pas ! Ainsi, le dirigeant d'une entreprise dont je ne citerai pas le nom, l'une des licornes françaises, m'avait expliqué il y a quelques années qu'il ne lui était pas possible de faire autrement que de n'employer que des hommes ; aujourd'hui, elle est devenue une entreprise profondément différente, qui compte de nombreuses femmes dans ses rangs. En l'occurrence, je pense que les femmes ont énormément apporté dans l'acceptation internationale des innovations développées par cette entreprise.

Permettez-moi de mentionner un autre exemple. Lorsqu'elle a découvert la radioactivité naturelle à partir du polonium, Marie Curie a ouvert un tout nouveau pan de la physique. Dans sa lignée et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, cette discipline comptera 35 à 45 % de femmes. Puis la porte s'est refermée et ce monde est redevenu masculin.

Ce que vous faites aujourd’hui, toutes ici présentes, est d’une importance clé. Il s’agit de faire en sorte que l’innovation, ce soit aussi des femmes. Cela passe par l’éducation, mais aussi par les modèles. Il faut absolument que les femmes entrent dans le monde de l’innovation. C’est ce qui permettra d’aspirer d’autres femmes, grâce à des réseaux.

En définitive, vous l’aurez compris, je ne suis pas du tout pessimiste. Je crois qu’il faut au contraire être très optimiste et très « rentre-dedans ».

Celles et ceux qui nous ont précédés ont ouvert la voie. Merci donc aussi aux hommes, qui ont compris qu’une société mixte était infiniment plus amusante à vivre qu’une société exclusivement masculine. Et, nous l’avons vu ce matin, les initiatives en faveur des femmes sont nombreuses. Si nous les aidons et si nous rendons visibles, nous allons y arriver !



CONCLUSION

M. Pierre-Alain Raphan

Député de l'Essonne

Président du Groupe d'amitié France-Azerbaïdjan de l'Assemblée nationale

Ma conclusion sera très rapide : waouh !

Je suis très impressionné par ce type d'échanges, qui me redynamisent et rappellent qu'il ne faut jamais rien lâcher.

Nous avons parlé ce matin d'histoire, de politique, d'art, de culture, d'entreprenariat, d'éducation. À l'issue de ce colloque, nous pouvons dresser des perspectives très positives pour nos relations et pour la coopération entre l'Azerbaïdjan et la France. L'UFAZ en est un exemple très concret.

Je vous remercie d'avoir pris du temps ce matin pour ces échanges. Je remercie également l'ambassade pour son rôle dans l'organisation de cette matinée. J'adresse aussi une mention spéciale à Ulkar Muller, qui a travaillé d'arrache-pied pour mettre sur pied cet événement. Nous pouvons l'applaudir !

Enfin, je remercie Damien Cesselin, administrateur du Groupe d'amitié France-Azerbaïdjan de l'Assemblée nationale, qui ne relâche jamais ses efforts quand il s'agit d'organiser ce type d'événements.

En janvier dernier, j'ai soutenu une thèse sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie. L'une de mes conclusions rejoignait celle de la matinée : nous devons recoder notre société, qui a été codée par des hommes et pour des hommes – et nous voyons où cela nous a menés ! Il nous faut donc pousser toutes les initiatives qui permettent de la recoder, en évitant le biais du genre unique. Ouvrons la diversité ! À cet égard, une coopération sur l'excellence scientifique entre nos deux pays est indispensable pour permettre aux femmes de reprendre le pouvoir en politique, en sciences ou dans l'innovation.

Pour conclure, je tiens à affirmer qu'à partir d'aujourd'hui, nous serons toutes des Suffragettes !

Mme Hijan Huseynova

Présidente du Comité d'État pour la famille, les droits des femmes et de l'enfant de la République d'Azerbaïdjan

Merci à vous, Pierre-Alain.

Nous avions besoin d'un homme pour animer ce colloque ! De façon générale, les femmes ne peuvent rien faire seules, de la même façon que les hommes ne peuvent rien faire seuls non plus. Il est donc indispensable que nous travaillions ensemble.

Je ne doute pas que nos discussions d'aujourd'hui se poursuivront. Comme le disait Anne Lauvergeon, nous devons créer des réseaux. Nous serons donc ravies de vous revoir à Bakou !

Je remercie le Groupe d'amitié France-Azerbaïdjan d'avoir organisé ce colloque, ainsi que vous toutes et tous pour votre participation.

